

# Majjhima Nikāya 61

## Ambalatthikārāhulovāda Sutta

### Conseils à Rāhula à Ambalatthikā

1. Voici ce que j'ai entendu. En une occasion, le Bienheureux se trouvait à Rājagaha dans le Bosquet de Bambous, au Sanctuaire des Écureuils.

2. Et en cette occasion le vénérable Rāhula se trouvait à Ambalatthikā. Alors, quand c'était le soir, le Bienheureux se leva de la méditation et alla voir le vénérable Rāhula à Ambalatthikā. Le vénérable Rāhula vit le Bienheureux venir au loin et prépara un siège et de l'eau pour nettoyer les pieds. Le Bienheureux s'assit sur le siège préparé et se lava les pieds. Le vénérable Rāhula lui rendit hommage et s'assit sur un côté.

3. Alors le Bienheureux laissa un peu d'eau dans la bassine d'eau et demanda au vénérable Rāhula : « Rāhula, vois-tu ce peu d'eau qui reste dans la bassine d'eau ? » - « Oui, Vénérable. » - « Aussi peu, Rāhula, est le navire de reclus de ceux qui n'ont pas honte de dire un mensonge délibérément. »

4. Alors le Bienheureux jeta au loin le peu d'eau qui restait et demanda au vénérable Rāhula : « Rāhula, vois-tu ce peu d'eau qui a été jeté au loin ? » - « Oui, Vénérable. » - « De même, Rāhula, ceux qui n'ont pas honte de dire un mensonge délibérément ont jeté au loin leur navire de reclus.

5. Alors le Bienheureux renversa la bassine d'eau et demanda au vénérable Rāhula : « Rāhula, vois-tu cette bassine d'eau renversée ? » - « Oui, Vénérable. » - « De même, Rāhula, ceux qui n'ont pas honte de dire un mensonge délibérément ont renversé leur navire de reclus.

6. Alors le Bienheureux remit la bassine d'eau à l'endroit et demanda au vénérable Rāhula : « Rāhula, vois-tu cette bassine d'eau creuse, vide ? » - « Oui, Vénérable. » - « Aussi creux et vide, Rāhula, est le navire de reclus de ceux qui n'ont pas honte de dire un mensonge délibérément.

7. Supposons, Rāhula, qu'il y ait un éléphant royal adulte avec des défenses aussi longues que des brancards de chariot, à pleine maturité, pourvu d'un pedigree, et habitué au combat. Au combat il accomplirait sa tâche avec ses pieds de devant et de derrière, ses parties avant et arrière, sa tête et ses oreilles, ses défenses et sa queue, cependant il retiendrait sa trompe en arrière. Alors son conducteur penserait : 'Cet éléphant royal adulte avec des défenses aussi longues que des brancards de chariot, à pleine maturité, pourvu d'un pedigree, et habitué au combat accomplit sa tâche au combat avec ses pieds de devant et de derrière, ses parties avant et arrière, sa tête et ses oreilles, ses défenses et sa queue, cependant il retient sa trompe en arrière. Il n'a pas encore renoncé à sa vie.' Mais si l'éléphant royal adulte avec des défenses aussi longues que des brancards de chariot, à pleine maturité, pourvu d'un pedigree, et habitué au combat accomplissait sa tâche au combat avec ses pieds de devant et de derrière, ses parties avant et arrière, sa tête et ses oreilles, ses défenses et sa queue, et aussi avec sa trompe, alors son cavalier penserait : 'Cet éléphant royal adulte avec des défenses aussi longues que des brancards de chariot, à pleine maturité, pourvu d'un pedigree, et habitué au combat accomplit sa tâche au combat avec ses pieds de devant et de derrière, ses parties avant et arrière, sa tête et ses oreilles, ses défenses et sa queue, et aussi avec sa trompe. Il a renoncé à sa vie. Maintenant il n'y a rien que cet éléphant royal adulte ne ferait pas.' De même, Rāhula, quand on n'a pas honte de dire un mensonge délibérément, il n'y a aucune mauvaise chose, je l'affirme, que l'on ne ferait pas. Par conséquent, Rāhula, tu devrais t'entraîner ainsi : 'Je ne prononcerais pas de mensonge même pour plaisanter.'

8. « Qu'en penses-tu, Rāhula ? À quoi sert un miroir ? »

« À la réflexion, Vénérable. »

« De même, Rāhula, une action avec le corps devrait être faite après une réflexion répétée ; une action avec la parole devrait être faite après une réflexion répétée ; une action avec l'esprit devrait être faite après une réflexion répétée.

9. « Rāhula, quand tu désires faire une action avec le corps, tu devrais réfléchir sur cette action corporelle ainsi : 'Cette action que je désire faire avec le corps mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec le corps mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu ne devrais absolument pas faire une telle action avec le corps. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec le corps ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action corporelle saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors tu pourrais faire une telle action avec le corps.

10. « De même, Rāhula, quand tu es en train de faire une action avec le corps, tu devrais réfléchir sur cette action corporelle ainsi : 'Cette action que je suis en train de faire avec le corps mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec le corps mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais suspendre une telle action corporelle. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec le corps ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action corporelle saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors tu pourrais continuer de faire une telle action corporelle.

11. « De même, Rāhula, quand tu as fait une action avec le corps, tu devrais réfléchir sur cette action corporelle ainsi : 'Cette action que j'ai faite avec le corps a-t-elle mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Était-ce une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec le corps a mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action corporelle malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais confesser une telle action corporelle, la révéler, et la dévoiler à plat devant le Maître ou à tes sages compagnons dans la sainte vie. L'ayant confessée, révélée, et dévoilée, tu devrais te restreindre dans le futur. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec le corps ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action corporelle saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' tu peux demeurer heureux et content, t'entraînant jour et nuit dans les états sains.

12. « Rāhula, quand tu désires faire une action avec la parole, tu devrais réfléchir sur cette action verbale ainsi : 'Cette action que je désire faire avec la parole mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec la parole mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu ne devrais absolument pas faire une telle action verbale. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec la parole ne mène pas à ma

propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action verbale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors tu pourrais certainement faire une telle action verbale.

13. « De même, Rāhula, quand tu es en train de faire une action avec la parole, tu devrais réfléchir sur cette action verbale ainsi : 'Cette action que je suis en train de faire avec la parole mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec la parole mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais suspendre une telle action verbale. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec la parole ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action verbale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors tu pourrais continuer de faire une telle action verbale.

14. « De même, Rāhula, quand tu as fait une action avec la parole, tu devrais réfléchir sur cette action verbale ainsi : 'Cette action que j'ai faite avec la parole a-t-elle mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Était-ce une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec la parole a mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action verbale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais confesser une telle action verbale, la révéler, et la dévoiler à plat devant le Maître ou à tes sages compagnons dans la sainte vie. L'ayant confessée, révélée, et dévoilée, tu devrais te restreindre dans le futur. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec la parole ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action verbale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' tu peux demeurer heureux et content, t'entraînant jour et nuit dans les états sains.

15. « Rāhula, quand tu désires faire une action avec l'esprit, tu devrais réfléchir sur cette action de l'esprit ainsi : 'Cette action que je désire faire avec l'esprit mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec l'esprit mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu ne devrais absolument pas faire une telle action mentale. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je désire faire avec l'esprit ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action mentale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors tu pourrais certainement faire une telle action mentale.

16. « De même, Rāhula, quand tu es en train de faire une action avec l'esprit, tu devrais réfléchir sur cette action de l'esprit ainsi : 'Cette action que je suis en train de faire avec l'esprit mène-t-elle à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Est-ce une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec l'esprit mène à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais suspendre une telle action mentale. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que je suis en train de faire avec l'esprit ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'est une action mentale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' alors

tu pourrais continuer de faire une telle action mentale.

17. « De même, Rāhula, quand tu as fait une action avec l'esprit, tu devrais réfléchir sur cette action de l'esprit ainsi : 'Cette action que j'ai faite avec l'esprit a-t-elle mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ? Était-ce une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux ?' Quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec l'esprit a mené à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action mentale malsaine avec des conséquences douloureuses, avec des résultats douloureux,' alors tu devrais confesser une telle action mentale, la révéler, et la dévoiler à plat devant le Maître ou à tes sages compagnons dans la sainte vie. L'ayant confessée, révélée, et dévoilée, tu devrais te restreindre dans le futur. Mais quand tu réfléchis, si tu sais : 'Cette action que j'ai faite avec l'esprit ne mène pas à ma propre affliction, ou à l'affliction des autres, ou à l'affliction des deux ; c'était une action mentale saine avec des conséquences agréables, avec des résultats agréables,' tu peux demeurer heureux et content, t'entraînant jour et nuit dans les états sains.

18. « Rāhula, quels que soient les reclus ou brahmanes qui ont dans le passé purifié leurs actions corporelles, leurs actions verbales, et leurs actions mentales, tous l'ont fait en réfléchissant répétitivement ainsi. Quels que soient les reclus ou brahmanes qui dans le futur purifieront leurs actions corporelles, leurs actions verbales, et leurs actions mentales, tous le feront en réfléchissant répétitivement ainsi. Quels que soient les reclus ou brahmanes qui dans le présent purifient leurs actions corporelles, leurs actions verbales, et leurs actions mentales, tous le font en réfléchissant répétitivement ainsi. Ainsi, Rāhula, tu devrais t'entraîner ainsi : 'Nous purifierons nos actions corporelles, nos actions verbales, et nos actions mentales en réfléchissant répétitivement sur elles.' »

Ainsi parla le Bienheureux. Le vénérable Rāhula fut satisfait des paroles du Bienheureux et s'en réjouit.

Vous êtes libres de copier, distribuer et transmettre ce texte sous les conditions suivantes : qu'il soit exclusivement utilisé à but non commercial, qu'il ne soit pas modifié sans permission, que les redistributions se fassent sous les mêmes conditions d'utilisations, et que soit inclus ceci :

Traduit par Pháp Thân, d'après 'The middle length discourses of the Buddha : a new translation of the Majjhima Nikāya / original translation by Bhikkhu Ñānamoli ; translation edited and revised by Bhikkhu Bodhi' avec l'aimable permission de Wisdom Publications [www.wisdompubs.org](http://www.wisdompubs.org) et Bhikkhu Bodhi.